

N/REF : 12/01/2026 8H44 C:002020 I:02572
V/REF : AC/C36618
V/Email reçu le Lundi 12/01/2026 a 8H44

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BVR
IMMEUBLE : VILLE AU ROUX - BVR
RUE DE LA BASSE VILLE AU ROUX
6-26
35400 ST MALO

Rennes, le 20 Mai 2026

Référence Marché : 024054-PBS-006

LOCALISATION : 24 RUE DE LA BASSE VILLE AU ROUX - MME ZAOUÏ, MR MOHAMED 07 60 31 73 23
LOGEMENT N° 014270, PORTE N°4270, 1° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : EN COURS DE TRAVAUX AVANT RELOCATION (PEINTRE DANS LOGEMENT)- FUIITE
DANS COULOIR, SDB ET CUISINE, RÉPARER SVP

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 13/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TENTATIVE DE RECHERCHE DE FUIITE : RECHERCHE DE FUIITE IMPOSSIBLE, LE
COMPTEUR D'EAU EST CONDAMNÉ
APPEL GESTIONNAIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 11/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
TENTATIVE DE RECHERCHE DE FUIITE : RECHERCHE DE FUIITE IMPOSSIBLE, LE
COMPTEUR D'EAU EST CONDAMNÉ
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : RÉSERVOIR PLASTIQUE CASSÉ
APPEL GESTIONNAIRE : PAS DE REPONSE
REMARQUE : SUSPICION DE FUIITE EN DALLE, PRÉVOIR RECHERCHE DE FUIITE
FIN DE CHANTIER ET REPLIDU MATERIEL

INTERVENTION DU 06/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUIITE AU NIVEAU DU JOINT DE PIPE
DEPOSE JOINT DE PIPE
FOURNITURE ET POSE JOINT DE PIPE
COUPURE D'EAU

DEPOSE RESERVOIR WC
FOURNITURE ET POSE RESERVOIR
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHEITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 07/05/26 a 16H50 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

30/04 : MESSAGE VOCAL (PAS DE SONNERIE)
27/02 : MESSAGE VOCAL

MG LGESTION Email envoyé le 12/02/26 a 17H07 Mme T KERMARREC

MG LGESTION Email envoyé le 12/02/26 a 17H07 M. B. MIGNOT

POURRIEZ VOUS NOUS INFORMER QUAND L'EAU AURA ÉTÉ RÉTABLIE AFIN QUE
L'ON PUISSE PROCÉDER A LA RECHERCHE DE FUITE ?
PRÉVOIR REMPLACEMENT RESERVOIR PLASTIQUE WC
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR

NR LGESTION Email envoyé le 29/01/26 a 15H50 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

2901: SUITE A NOTRE DEMANDE DU 14/01, POUVEZ VOUS NOUS INDIQUER SI L'EAU
A ÉTÉ RÉTABLIE DANS LE LOGEMENT AFIN QUE NOUS PUISSIONS PROCÉDER A LA
RECHERCHE DE FUITE, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 14/01/26 A 10H24 MME T KERMARREC

POURRIEZ VOUS NOUS INFORMER QUAND L'EAU AURA ÉTÉ RÉTABLIE AFIN QUE
L'ON PUISSE PROCÉDER A LA RECHERCHE DE FUITE ?

NOUS VOUS REMRECIIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/01/26 A 15:49 MME T KERMARREC

LE LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/05/26 A 16:50 MME KERMARREC T

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP002-Dépl.compteur fermé le 13/01	1	20,00	20,00
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 11/02	2	51,46	77,19
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	3	102,92	102,92
1,00	PBL075-Rempl.joint a levre sur pipe WC	3	97,77	97,77
1,00	PBL080-FP.Réserv.bas WC+mécanisme 3/6L	3	138,94	138,94
TOTAL H.T.				436,82
T.V.A. a 10,00%				43,68
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>480,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.